

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE D' ASTRIDA.

N°1014 /Huis.

Objet:
Sommation à
ISMAIL NANJI.-



TRANSMIS à Monsieur le Greffier auprès du
Tribunal de Première Instance à Usumbura, la sommation
à Ismaïl Nanji, dûment complétée.

Astrida, le 11 mai 1951.-
L'Huissier, CHEEES,